

**Ecole Maternelle Fontenay - NOGENT/Marne –
26ème circonscription**

Conseil d'école 1	5 novembre 2018
Présents	<p><u>Les enseignantes :</u> Mmes HE YIK DORMANN, VAUX, TERRADE, DURIN, MAYEUR, BRACOU, MAUNOURY, CAZAL</p> <p><u>Les représentants des parents d'élèves :</u> Mmes BOUCHETEIL, KONOPKA, BRUYERE, KAHWAJI, COLLE, Mr LACOUR</p> <p><u>Les représentants de la municipalité :</u> Mme Véronique DELANNET, Adjoint au maire, Mme Sandrine CARRIERE, DGAS</p>
Présentation de l'équipe enseignante	<p>Mmes He Yik Dormann et Maunoury, enseignantes en MS/GS Mme Vaux, enseignante en MS/GS Mme Terrade, enseignante en PS Mmes DURIN et MAYEUR, enseignante en MS Mme Bracoud, enseignante en GS Mmes Cazal et Maunoury, enseignantes en PS. Mme Cazal, directrice, déchargée de classe tous les vendredis.</p>
Présentation des parents d'élèves élus et résultats des élections	<p><u>Parents élus :</u> 1 titulaire et 1 suppléant par classe Mes Boucheteil, Coudeyre, Colle, Morel, Visconti, Bruyere, Quere, Konopka, Kahwaji, Dur, Roucoules, Mr Lacour Nombre d'inscrits 339 Nombre de votants 183 nombre de bulletins blancs ou nuls 21 Nombre de suffrage exprimés 162 Taux de participation 53,98 % Nombre de sièges à pourvoir 6 Quotient 27</p>
Effectif de l'école	<p>PS : 60 MS : 67 GS : 51 2 PS : 30 1 MS : 28 1 MS/GS : 19 + 11 1 MS/GS : 20+10 1 GS : 30 Effectif total : 178 élèves</p>
Sécurité à l'école	<p>Nous remercions vivement les parents d'élèves de leur confiance et de leur collaboration concernant toutes les mesures de sécurité mises en place pour le fonctionnement de l'école.</p>

	<p>Sur la demande de la DASEN, nous avons modifié l'accueil des enfants et des parents. Il se fait désormais dans les classes. Toutes ces mesures font l'objet d'un protocole de sécurité (comme toutes les manifestations qui ont lieu à l'école : réunions, kermesse...) <u>L'exercice de sécurité incendie :</u> Il a eu lieu le 28 SEPTEMBRE 2018 à 9h05. Adultes et enfants ont été prévenus. L'exercice s'est déroulé parfaitement. Lors du prochain exercice seuls les adultes seront prévenus. <u>Le PPMS :</u> Il existe 2 documents : le PPMS « attentat-intrusion » et le PPMS « risques majeurs » Ils ont été réactualisés et communiqués à l'Inspection et à la municipalité. Un document à destination des familles sera communiqué aux parents d'élèves avec un courrier explicatif. <u>Un exercice PPMS « attentat-intrusion »</u> aura lieu le 20 novembre. Les familles et la municipalité seront prévenues. Bien entendu il ne sera pas annoncé comme tel aux enfants mais comme un événement qui nécessite de se cacher. L'exercice durera 1 heure. Un document explicatif sera communiqué aux familles.</p> <p>Pour l'évacuation des locaux en cas d'intrusion il était question d'aménager une sortie dans le grillage mitoyen avec la copropriété voisine...</p>
Présentation du projet de l'année	<p>De la trace à la fresque... Ce projet fait suite à celui mené à bien l'année dernière « Traces et graphismes dans l'art ». L'objectif du projet de l'année est la réalisation d'une fresque dans la première partie du couloir, d'une fresque extérieure à la sortie du préau et de 2 tableaux à fixer à l'extérieur. Nous travaillerons avec une artiste Camila Farina, en 2 temps : un travail préparatoire en classe puis la réalisation des fresques. Ce travail fera l'objet d'une coopération entre les différentes classes pour sa réalisation. Les fresques extérieures seront choisies démocratiquement par les GS et réalisées par les GS. Les parents indiquent que le thème de l'année dernière avait suscité l'enthousiasme des enfants. Le caractère très concret du projet proposé cette année devrait recueillir l'adhésion des enfants. Une liste des besoins techniques est à envoyer rapidement à Mmes Delannet et Carrière.</p>
La coopérative scolaire	<p>Le bilan de l'année 2017/2018 Juliette Terrade rappelle les modalités de contrôle des comptes. Les parents d'élèves ont validé le bilan de la coopérative le 15 septembre par Mme Morel. Pour l'exercice de l'année, le bénéfice s'élève à 761,89 euros et beaucoup d'argent en compte des années passées (environ 5000</p>

	<p>euros). La coopérative a donc financé en début d'année, plusieurs achats : vélos (1000 euros), matériel vidéo (1200 euros), assurance de l'école (350 euros), sortie à la cueillette (1100 euros)...</p> <p>Le projet fresque est évalué à 2500 euros, à quoi il faut ajouter l'achat du matériel nécessaire.</p> <p>La coopérative scolaire fonctionne grâce</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux participations des parents, (dons à la coopérative scolaire, bénéfice de la vente des photos et de toutes les manifestations organisées par l'association de parents d'élèves : vente de livres, kermesse...) - aux subventions municipales et départementales (665 euros) - aux actions de l'association des parents d'élèves (1300 euros) : vente de livres, bourses aux jouets, kermesse.
Les propositions de l'Association des parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - bourse aux jouets et aux livres de 0 à 6 ans samedi 15 décembre (demande de l'école) - Fête du livre : samedi 6 avril - Kermesse : 18 mai 2019
Le règlement intérieur	<p>Le règlement intérieur est modifié : les horaires et les conditions d'entrée et de sortie des élèves ont changé.</p> <p>Nous devons intégrer un paragraphe sur la loi du 3 août 2018 sur le téléphone portable.</p> <p>Le règlement est voté à l'unanimité.</p>
Les questions diverses	<p>Nous indiquons qu'il y a eu à plusieurs reprises des retards de livraison d'Elior pour la restauration scolaire. Mmes Delannet et Carrière prennent note et interrogent la société de restauration.</p> <p>Les parents indiquent qu'il y a une difficulté pour la procédure de PAI. Mme Cazal va se renseigner auprès de Mme l'Inspectrice.</p>
Date du prochain Conseil d'École	Vendredi 12 février 2019 à 18 h.

Les parents d'élèves

Les enseignantes

La Directrice